

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 13 décembre 2019, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 5 décembre 2019 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Épau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Conseillère départementale, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

**Excusés :** M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente.

**Absents :**

**Procurations :** M. Yves CALIPPE donne pouvoir à M. Christophe ROUILLON, Mme Nelly HEUZÉ donne pouvoir à Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Fabien LORNE, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à M. Dominique LE MÈNER, Mme Mélina ELSHOUD donne pouvoir à M. Laurent HUBERT.

**Invités :** M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Insertion et Logement, Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

## Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

**1 Attribution d'une aide financière en faveur des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et des maisons d'assistants maternels - gestion associative**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière aux quatre gestionnaires des Maisons d'assistants maternels de Beaumont-sur-Sarthe, Solesmes, Fay et Mareil-sur-Loir, pour l'achat de matériel et d'équipement pour un montant total de 7 019,32 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**2 Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière en faveur de 3 familles pour un montant total de 3 000 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**3 Participation du Département au fonctionnement du dispositif "relais pour la réussite des élèves" au titre de 2019**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 9 670 € dans le cadre du dispositif "Relais pour la Réussite des Elèves" en faveur des collèges supports et du Collège Nouvelle Chance ayant proposés des projets.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**4 Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens entre le Département de la Sarthe et le Mouvement Français pour le Planning Familial**

Il est proposé à la Commission permanente de valider le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens joint en annexe avec le Planning familial 72 afin de mettre en œuvre la politique départementale en matière de planification familiale et d'habiliter le Président du Conseil départemental à le signer.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**5 Partenariat avec l'association Cap Santé Sarthe : aide complémentaire exceptionnelle au titre de l'année 2019**

Il est proposé à la Commission Permanente d'accorder une subvention complémentaire exceptionnelle de 6 000 €, au titre de l'année 2019, en faveur de l'association Cap Santé Sarthe compte tenu de la prise en charge de 2 boursiers supplémentaires à l'effectif convenu dans le cadre du partenariat avec l'association et d'habiliter le Président à signer l'avenant correspondant.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

6 **Organisation et organigramme de la Maison Départementale de l'Autonomie au 1er juin 2020**

Il est proposé à la Commission permanente de valider l'organisation et l'organigramme de la Maison Départementale de l'Autonomie qui entrera en vigueur au 1er juin 2020.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

7 **Travaux d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité au sein de l'EHPAD « Les Chevriers » à Mayet - Demande de subvention.**

Il est proposé à la Commission permanente de participer au financement des travaux d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité au sein de l'EHPAD « Les Chevriers » à Mayet pour un montant de 40 800 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

8 **Création d'une complémentaire santé départementale "Sarthe Mutuelle"**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat avec ACTIOM afin de mettre en œuvre, à compter d'avril 2020, une complémentaire santé dénommée "Sarthe Mutuelle". Celle-ci permettra à tous les Sarthois de bénéficier d'une couverture médicale adaptée à des tarifs avantageux.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

9 **Réhabilitation du système de sécurité incendie au sein de l'EHPAD « Maine Cœur de Sarthe » sur le site de Ballon-Saint Mars. Demande de subvention d'investissement**

Il est proposé à la Commission permanente d'octroyer une subvention pour le remplacement du système de sécurité incendie au sein de l'EHPAD "Maine Cœur de Sarthe" sur le site de Ballon Saint Mars.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

10 **Travaux de sécurité au sein de l'EHPAD « Beaulieu » au Mans - Demande de subvention d'investissement**

Il est proposé à la Commission permanente d'octroyer à l'EHPAD de Beaulieu au Mans une subvention de 19 301,29 € au titre des travaux relatifs à l'hygiène, à la sécurité et à l'accessibilité.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**11 Actualisation des modalités de remboursement des prêts sans intérêt alloués au Centre hospitalier de Montval sur Loir**

Il est proposé à la Commission permanente d'accepter :

- la transformation en subvention d'une partie de la dette restante de l'hôpital de Montval sur Loir à hauteur de 225 000 € compte tenu des nécessaires équipements de l'établissement, du remboursement partiel anticipé décidé par l'ARS et l'établissement de 106 000 € en 2019 et des aides apportées par ailleurs par l'ARS sur différents projets structurants dans le domaine de la démographie médicale départementale (Cyberknife...),
- les nouvelles modalités de remboursement du solde (345 000 €) des prêts sans intérêt alloués à l'hôpital de Montval sur Loir à compter du 1er janvier 2021 et jusqu'au 1er janvier 2023 à raison de 115 000 € chaque année.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**12 Effacement de dettes (Solidarité Départementale)**

Il est proposé à la Commission permanente de constater l'effacement de la dette de Monsieur Roger F. pour un montant de 8 334,21 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**13 Admissions en non-valeur (ANV) Solidarité départementale**

Il est proposé à la Commission permanente de décider de l'admission en non-valeur de la somme de 1 058 326,10 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

## **Commission Insertion et Logement**

**14 Insertion - Plan pauvreté - Convention pour le parrainage de jeunes accompagnés par l'aide sociale à l'enfance en entreprises avec le Club FACE Le Mans Métropole**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter, dans le cadre de la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi signée le 29 juillet 2019 avec l'Etat, le Président du Conseil départemental à signer la convention, pour la période du 1er décembre 2019 au 31 décembre 2021, avec le Club Face Le Mans Métropole pour financer à hauteur de 5 000 € en 2019 le parrainage de cinq jeunes accompagnés par l'ASE en entreprise.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**15 Insertion - Avenant n°2 au protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Le Mans Métropole**

Il est proposé à la Commission permanente de valider et d'habiliter le Président à signer l'avenant n°2, joint en annexe, du protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) entre Le Mans Métropole, l'Etat et le Département afin de prolonger sa durée jusqu'au 31 décembre 2020, permettant de prendre en compte les actions engagées en matière d'accompagnement vers l'emploi des publics éloignés ou exclus du marché du travail, jusqu'au 31 décembre 2020 et pouvant se réaliser jusqu'au 31 décembre 2021

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 16 **Logement - aide exceptionnelle au titre du pdalhpd - transformation du foyer sainte-colombe pour personnes âgées à la flèche en résidence mixte avec maison relais**  
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer, au titre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées et du dispositif "Logement d'Abord", une aide exceptionnelle de 70 000 € à Sarthe Habitat, propriétaire du foyer pour personnes âgées Sainte-Colombe à La Flèche, pour des travaux d'adaptation en vue de créer 12 places en maison relais au sein d'une résidence mixte, dont la gestion sera confiée au CCAS de La Flèche.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**  
**Mme Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

- 17 **Insertion - Admissions en non-valeur au titre des CUI-CAE et des CUI-CIE**  
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver les admissions en non-valeur par l'Agence de Services de Paiement au titre des Contrats Uniques d'Insertion (CUI) – (Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) et au titre des Contrats Uniques d'Insertion (CUI) – Contrats Initiative Emploi (CIE) pour la période 2016 à 2018 incluse.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 18 **Logement - aides à la pierre**  
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer : 1) Au titre des aides à la pierre : 50 246 € à Sarthe Habitat ; 65 955 € à Mancelle d'Habitation et 5 200 € à PODELIHA. 2) Au titre de l'aide départementale aux PLAI : 45 000 € à Sarthe Habitat ; 50 000 € à Mancelle d'Habitation et 5 000 € à PODELIHA. 3) Au titre de la démolition de logements sociaux à Sarthe habitat : 316 921 € (Mamers, Villeneuve-en-Perseigne), au titre de l'aide départementale. 4) Au titre de la réhabilitation : 113 797 € à Sarthe Habitat ; 10 000 € à Mancelle d'Habitation et 3 860 € à Podeliha. 5) Au titre de l'aide à la viabilisation : 12 000 € à la commune de Bouloire, 21 747 € à la commune de Beaumont-sur-Sarthe et 18 000 € à la commune de La Chapelle d'Aligné.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**  
**Mme Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

- 19 **Logement - avenant n°5 à la convention de délégation de compétence des aides à la pierre**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant n°5 à la convention de délégation de compétence des aides à la pierre.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

20 **Logement - Plan pauvreté - action de repérage et d'orientation des jeunes à la rue vers un logement par la prévention spécialisée**

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte, dans le cadre de la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi signée le 29 juillet 2019 avec l'Etat, de la valorisation à hauteur de 17 200 € d'un temps d'éducateur de la prévention spécialisée, afin de repérer et d'orienter vers un logement les jeunes les plus en difficultés à la rue, sur le secteur Le Mans-Centre-Gare et d'habiliter le Président à signer la convention avec INALTA pour financer à hauteur de 17 200 € pour 2019 l'accompagnement de jeunes repérés par la prévention spécialisée sur le secteur Le Mans-Centre-Gare par la mobilisation de 5 logements.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

21 **Logement - amélioration de l'habitat privé - lutte contre l'habitat indigne**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder, dans le cadre du dispositif de lutte contre l'habitat indigne, une subvention de 2 500 € à Madame C. Rose-Marie pour la réhabilitation de son logement situé au lieu-dit "la Torcherie" 72350 Saint-Ouen-en-Champagne.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

22 **Logement - avenant n°3 à la convention d'OPAH de la communauté de communes de l'Huisne Sarthoise**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant n°3 à la convention initiale de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

**Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise, ne prend part ni au débat ni au vote.**

23 **Logement - fonds de solidarité pour le logement - effacement de créances**

Il est proposé à la Commission permanente de constater l'extinction des créances, au titre du FSL, pour la somme de 4 659,80 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

## **Commission Développement Numérique et Réseaux électriques**

24 **Convention portant définition des obligations des responsables conjoints du traitement dans le cadre du fonctionnement de l'espace numérique de travail e-lyco**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la convention RGPD de l'espace numérique de travail e-lyco et d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer la convention et les pièces afférentes.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

25 **Convention pour la gestion des données de la banque de données territoriale (SIG d'Intérêt Départemental)**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver les modèles de convention relatifs à la gestion des données de la banque de données territoriale et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer :

- la convention entre le département de la Sarthe et la DGFIP,
- la convention entre le département de la Sarthe et les Communautés de Communes du département de la Sarthe,
- les conventions entre le département de la Sarthe et les partenaires réseaux.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

### Commission Réussite éducative et Citoyenneté

26 **Budget de fonctionnement des collèges publics. Ajustements dotations - Année 2020**

Il est proposé à la Commission permanente de réajuster la dotation de fonctionnement 2020 de certains collèges publics pour un montant global de 12 069 €

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

27 **Fonds départemental des services d'hébergement (FDSH)**

Il est proposé à la Commission permanente de retenir l'ensemble des demandes de subventions au titre du fonds départemental des services d'hébergement pour un montant global de 12 275,30 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

28 **Concessions de logements dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL)**

Il est proposé à la Commission permanente de délibérer sur les principes d'occupation des logements de fonction, d'autoriser le Président à prendre des arrêtés individuels valant titre d'occupation pour les personnels départementaux et de l'Etat logés par nécessité absolue de service.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

### Commission Infrastructures routières

29 **Proposition de répartition de l'aide départementale à la voirie communale 2019**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder la subvention d'aide à la voirie communale 2019 pour les cantons de Loué, du Lude, de Sablé-sur-Sarthe et de Sillé-le-Guillaume.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

**M. Gérard GALPIN, Maire de Sillé-le-Guillaume, ne prend part ni au débat ni au vote.**

- 30 **Avenant n° 1 au protocole entre la Région des Pays de la Loire et le Département de la Sarthe relatif à la Politique Routière d'Intérêt Régional**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer l'avenant n° 1 au protocole entre la Région des Pays de la Loire et le Département de la Sarthe relatif à la Politique Routière d'Intérêt Général

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 31 **Attribution de subvention au titre du Fonds Départemental d'Aménagements Urbains**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder la subvention du Fonds Départemental d'Aménagements Urbains pour la commune de Loué à hauteur de 20 000 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

### **Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable**

- 32 **Aménagement du Territoire - ATESART - cession d'actions du Département**  
Il est proposé à la Commission permanente de valider la cession par le Département, pour un montant de 150 €, d'actions du capital social de la SPL Agence des Territoires de la Sarthe, au profit de la commune de SOLESMES, conformément à l'annexe 1.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 33 **Agriculture**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions suivantes  
- 425 € au comice agricole intercommunal d'Ecommoy;  
- 14 080,40 € (subvention totale) dans le cadre du P.C.A.E. 2ème appel à projets 2019, à deux structures agricoles, suivant les montants et modalités exposés;  
- 15 760 € au titre des plantations de haies champêtres et autres actions en faveur du bocage destinées aux agriculteurs;  
- 1 920 € au titre du conseil technique et des frais d'ingénierie pour l'élaboration des dossiers réalisés par la Chambre d'agriculture.  
- 2 600 € à 13 stagiaires à raison de 200 € chacun dans le cadre des Stages Préparatoires à l'Installation (S.P.I.), dont la liste figure en annexe 2.  
Il est proposé à la Commission permanente de prolonger d'un an la validité de la subvention accordée au GAEC des Jenvries, dans le cadre de l'aide à la transformation des produits agricoles à la ferme.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 34 **Environnement**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions suivantes  
- 6 210,60 € au titre des aides de la nouvelle dynamique en faveur bocage à destination des particuliers, associations ou entreprises,  
- 2 500,00 € au titre des aides de la nouvelle dynamique en faveur bocage à destination des collectivités.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**



## **Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur**

### **35 Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 50 200 € à des associations patrimoniales et d'engager la réaffectation du Prieuré de Vivoin et du site archéologique d'Aubigné-Racan au Conseil départemental

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### **36 Actions culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 20 650 € au titre de la transmission et des pratiques amateurs ; 500 € au titre de la sensibilisation ; 20 200 € au titre des aides aux artistes ; 10 000 € au titre des scènes missionnées ; 21 300 € au titre des festivals ; 3 800 € au titre des manifestations et initiatives culturelles diverses.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### **37 Conventions de partenariat - aide aux animations culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'approuver et d'habiliter le Président à signer les conventions de partenariat pour le développement de ressources et services numériques pour l'année 2020 et la convention de partenariat avec la Compagnie NBA Spectacles dans le cadre de la programmation "Des mots sur les planches".
- d'accorder une aide à la commune du Grand-Lucé dans le cadre du soutien actions culturelles.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### **38 Aides aux sports**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 58 800 € au titre des aides aux sports.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### **39 Sports Mécaniques**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 26 300 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### **40 Actions Sportives Promotionnelles**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 46 400 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 41 **Tourisme**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la signature de la convention établie entre le Département et Le Mans Métropole relative à la perception de la taxe additionnelle à la taxe de séjour.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

## **Commission Finances, Ressources et Administration générale**

- 42 **Demande de garantie d'emprunt**  
**SA Mancelle d'Habitation**  
**Financement complémentaire d'opérations nouvelles**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation à hauteur de 25 % pour un emprunt d'un montant total de 5 000 000 € destiné à compléter le financement d'opérations nouvelles.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 43 **Demande de garantie d'emprunt**  
**CDC Habitat Social**  
**Le Mans- Quartier Saint-Victeur**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à CDC Habitat Social, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant total de 1 800 000 € destiné à financer la réhabilitation de 130 logements locatifs situés rue du Chêne Vert, cours Grenouillet et cours Saint-Victeur au Mans.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 44 **Garantie d'emprunt accordée par le Département**  
**Accord sur la démolition de logements par l'OPH Sarthe Habitat**  
Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord aux projets de démolition de 43 logements locatifs collectifs situés à Mamers et 25 logements locatifs collectifs situés à Boëssé le Sec par l'OPH Sarthe Habitat.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**

**Mme Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

- 45 **Aide à la solidarité internationale**  
Il est proposé à la Commission permanente de voter l'attribution d'une subvention de 2 500 € à l'AFDI 72

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 46 **Partenariats associatifs**  
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 8 800 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

47 **Associations diverses**

Il est proposé à la Commission permanente de voter la subvention de 30 000 € à l'union départementale des Sapeurs-Pompiers de la Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

48 **Modalités de calcul des provisions pour les créances RSA**

Il est proposé à la Commission permanente de définir les modalités de calcul de la provision pour les créances RSA sur la base des restes à recouvrer au 31/12 de l'exercice en cours N.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

49 **Signature des conventions avec Sarthe Numérique**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer trois conventions avec le syndicat mixte « Sarthe Numérique » pour permettre la continuité de son action par la mobilisation des moyens du Département, à engager toute démarche et à signer tout document permettant l'exécution de ces conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

50 **Convention de mise à disposition de personnel auprès du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition de personnel auprès du centre local d'information et de coordination.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

51 **Convention partenariale entre les départements ligériens et l'UGAP - univers "véhicules"**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat avec les autres départements ligériens et l'UGAP, centrale d'achats, pour l'acquisition de véhicules.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



**Dominique LE MENER**

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.